

# ADHÉREZ AU «RÉSEAU» EN 2018

NOTRE MISSION: Rendre accessible, du collège à l'université, l'entreprise aux jeunes issus des établissements scolaires de l'Éducation prioritaire et des zones rurales isolées, en proposant des actions éfficientes et pérennes afin de faciliter la découverte des métiers et de lutter contre le décrochage scolaire.

NOTRE VOCATION: Depuis 10 ans notre vocation est d'être «Le Réseau» de ceux qui n'en ont pas. Nous menons des actions en faveur de l'égalité des chances et de l'égalité professionnelle, en apportant une réponse adaptée aux difficultés majeures que rencontrent les jeunes les plus défavorisés dans leur orientation et leur insertion professionnelle.

NOTRE AMBITION: Contribuer à une une orientation choisie et non subie des élèves.

Aujourd'hui «Le Réseau» c'est :



Plus de 650 établissements scolaires partenaires.



3 ministères en soutien.



Près de 100 entreprises privées et publiques françaises et étrangères.



4 associations partenaires et 2 fondations adhérentes.

#### INTÉGRER, PARTICIPER ET INNOVER AU SEIN DU "RÉSEAU"

« Le Réseau» est un acteur majeur et singulier dans la mise en place de programmes entrant dans le cadre **des politiques RSE** de nombreuses entreprises. Ainsi, en choisissant «Le Réseau» vous décidez de : > Faciliter l'orientation active et choisie des élèves, > Valoriser les métiers, les parcours méconnus au sein de votre entreprise, > Engager votre entreprise dans le cadre de la nouvelle «charte d'engagement pour l'Égalité des Chances dans l'Éducation» qui sera signée en 2018, > Libérer les potentiels des jeunes afin qu'ils réussissent leur insertion professionnelle, et > Assurer à votre entreprise une visibilité importante auprès de nombreux partenaires économiques, associatifs et institutionnels.

### COMMENT ADHÉRER AU «RÉSEAU» EN 2018?

#### Adhésion par le versement de la Membre du Conseil Adhésion Simple d'Administration taxe d'apprentissage - 500€: associations, et entreprises de En fonction des possibilités des Une cotisation fixée pour l'année 2018 à entreprises, adhésion à partir de 2000€ moins de 50 salariés, 3000 €. - 2000€: entreprises de plus 50 salariés. de versement. Siège chaque année à l'AG du «Réseau» Statut de membre à partir de 2000€ ver-Statut de membre à l'issue de l'adhésion et contribue aux choix stratégiques de sé et adhésion au CA à partir de 3000 € l'association.

## **BULLETIN D'ADHÉSION 2018**

Entreprise:		Adresse :			
N° téléphone:					
<ul> <li>Adhésion simple [500€]</li> <li>Souhaite reçevoir un reçu fiscal à l'issue de l'adhésion</li> </ul>				Adhésion membre CA (3000€) Demande de rendez-vous	
Le règlement s'effectue l'ordre du « Réseau National des Entreprises pour l'Egalité des Chances dans l'Education » :  • soit par virement : La Banque Postale - RIB : 20041 00001 0044444P020 57  Code IBAN : FR20 2004 1000 01 00 4444 4 P02 057					
• soit par chèque libellé à l'ordre de «RNEEE» et envoyé à l'adresse ci-dessous.					
Fait à :			Le:	Signature :	